grâces, ni les noms des personnes intéressées, ni les faveurs à obtenir ou obtenues, ni les offrandes faites à cette occasion.

Notons encore à propos de ces protestations autorisées, les dévotions nouvelles que certains trafiquants ou extravagants s'efforcent de propager, oubliant que l'Eglise soustrait à la fantaisie individuelle, trop souvent bizarre en ses créations, la détermination des formes de la piété. On a vu surgir, ainsi, la dévotion à la *Main puissante*, la dévotion à la *nouvelle croix de l'Immaculée-Conception*, la dévotion à l'*Ame sainte de Notre Seigneur*, etc., toutes dévotions que Rome a condamnées.

(*A suivre.*)

LE TROISIÈME CONGRÈS NATIONAL D'ASSISTANCE PUBLIQUE ET DE BIENFAISANCE PRIVÉE A BORDEAUX

Bordeaux, 1er juin. — Ce matin à neuf heures, a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, la séance d'ouverture du troisième Congrès national d'assistance publique et de bienfaisance privée.

Cette première séance était présidée par M. Casimir-Périer, ancien Président de la République. M. Dorsis, ancien ambassadeur à Londres, et à Vienne, constate que c'est en France que les œuvres privées de bienfaisance sont le plus prospère, et, pendant ses longs séjours à l'étranger, il a recueilli les témoignages d'admiration que provoque, hors de France, cet élan de bienfaisance privée.

M. Casimir-Périer prononce ensuite le discours suivant :

Le devoir social, dit-il, s'étend et se modifie sans cesse dans la société qui est en perpétuelle évolution. La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne ; c'est de nos jours la vérité qu'un don peut faire une blessure et que substituer une souffrance morale à une souffrance physique n'est pas secourir.

C'est dans la souffrance que l'égalité est la mieux établie entre les hommes. L'assistance administrative et l'assistance libre ont le devoir de s'en souvenir et de l'affirmer par leurs actes. Faisons nos collaborateurs de ceux que nous voulons assister. Allons cordialement à ceux qui nous ignorent et nous goûteront souvent la plus pure des joies, celle d'avoir conquis une confiance qui auront méritée la loyauté, le désintéressement.

LES FÊTES DE ROUBAIX

DEUXIÈME JOURNÉE

La deuxième journée des fêtes a été fort heureusement favorisée par un temps exceptionnellement beau et chaud, trop chaud peut-être.

Le même entrain que la veille animait toute la ville. La foule était aussi compacte et aussi joyeuse.

Un instant, vers six heures du soir, quelques coups de tonnerre firent craindre un orage ; fort heureusement, il n'en fut rien ; un bon vent balaya prestement les nuées noires. Quelques gouttes de pluie, aussitôt séchées que tombées, rafraîchirent seulement quelque peu la soirée, qui a été délicieuse et fort gaie.

LA PROMENADE DES GÉANTS DE FLANDRES

Les Géants des Flandres avaient annoncé pour 10 heures leur sortie de leur hôtel particulier, boulevard de Cambrai.

Donc, la dixième heure tapant, *M. et Mme Gayant* de Douai, suivis de leurs mignons enfants, *Bubin*, *Jacquet* et *Fillon*, ouvrent la marche des nobles et très hauts Seigneurs et non moins hautes Dames. Cette famille se promène sans difficultés apparentes, car elle est animée par de bons piétons, encagés dans les paniers d'osier qui servent de base, de centre de gravité et même de buste à ces grandes personnes.

Gayant et les siens parcourent d'un pas alerte les boulevards de Cambrai et de Paris et stationnent au milieu de la rue Neuve, s'apercevant alors seulement que leurs compagnons de grandeur les ont laissés en plan. Pourquoi ?

Reuze de Dunkerque conduisant un *sapin*, genre romain, et le sous-géant de Wattrelos, traîné sur une baladeuse, sont sortis aisément du hangar. Le farouche *Lydéric* et l'austère *Phinaert* elle-même, sur leur char, ont aussi franchi le portail sans encombre ; quant à cette jeune boulotte de *Jeanne Maillotte*, ou « la belle Lilloise », elle a passé comme une lettre à la poste.

Ces dames et messieurs ont d'ailleurs la politesse d'attendre *Martin et Martine de Cambrai*, que des chevaux, richement caparaçonnés de jaune aux armes de la cité archiépiscopale, ont eu beaucoup de peine à arracher aux douceurs du *home*, lequel home est en la circonstance, vous l'avez deviné, le beffroi gothico-mauresque de leur bonne ville, garde par deux nègres, à moins que ce ne soient des Hindous.

Le couple rebelle et leur maison sont enfin amenés sur la voie publique par la force musculaire de la plus noble conquête de l'homme, j'ai nommé la bête chère à M. de Buffon. Dès lors, c'est un jeu d'extraire du dépôt Son Altesse, on ne peut plus sérénissime *Isabelle de Portugal* sur les talons de laquelle marche un vieux chevalier rébarbatif, *Jean de Calais*, bardé de fer comme un cuirassé ou comme une boîte à fermeture métallique.

La belle Portugaise et son preux suivant se rangent dans le convoi. *Gargantua*, de Bailleul, avait pris ses précautions ; il était à l'arrière, au fond du boulevard de Cambrai, vers la rue de Lille. Le grand mangeur a la meilleure mine du monde, mine absolument conforme à l'horrifique et véridique portrait que son père Rabelais nous en a laissé. Et quelle escorte ! Marmitons, maîtres-queux, varlets, échansons, écuyers servants et coupants, en beaux costumes, s'empressent autour du « chevalier de la panse pleine », digne arrière-garde, — garde-manger, — de ce cortège de géants.

Tout est donc prêt, mais le soleil ne s'est pas arrêté pour si peu, et il est onze heures et quart, quand le gros de la troupe se décide à rejoindre *Gayant* qui se *morfond toujours dans la rue Neuve*.

Empressons-nous de dire que les Roubaisiens ont fait le meilleur accueil aux six groupes des géants jusqu'à la Grande-Place, où ils arrivèrent à tout près de midi.

C'était l'heure du déjeuner. Chacun s'en alla prendre table dans son quartier respectif et ébaudir tous les habitants du bourg, lesquels chantonnaient :

Les géants
Sont de braves gens
Qui se baladent...
Martin et Martine

qui ont traversé les quartiers du Moulin et du Tilleul, ont excité une grande curiosité. Ces deux géants, montés sur un char de plus de 7.000 kilos et que traînaient huit superbes chevaux noirs, ont fait belle figure dans cette promenade des géants des Flandres.

Un seul incident est à signaler dans le parcours suivi par *Martin et Martine*. A l'angle des rues Jouffroy et du Tilleul, il fallut, pour laisser passer la flèche du campanile qui se trouve à l'arrière du char, couper un fil téléphonique.

La *Fanfare de Beaurepaire* précédait les géants cambraisiens.

Jehan de Calais et Isabelle de Portugal

Ces deux colosses ont été très remarqués. La foule s'est partout pressée nombreuse sur leur passage.

La *Concordia* a joué des marches sur tout leur parcours. Aucun incident à signaler.

Le géant de Bailleul « Gargantua »

a parcouru les quartiers du Jean-Ghislain et du Cul-de-Four, suivi de ses fameux marmitons. C'est peut-être celui qui a obtenu le plus de succès. Partout, *Gargantua* et sa suite ont été applaudis par de nombreux curieux massés de chaque côté des trottoirs.

Sur la Grand'Place, M. Eugène Motte, maire, est venu féliciter le Comité de Bailleul. Le char, qui était précédé de l'*Union des Trompettes*, s'est arrêté rue Lacroix, en face de l'estaminet Denecker, siège de cette dernière société. Les figurants de *Gargantua* ont été reçus par la Commission de l'*Union* et des félicitations ont été échangées. En quelques mots, M. Emile Hié, maire de Bailleul, a dit sa satisfaction de voir un groupe de ses administrés prendre part à une telle fête ; il a chaudement félicité les Roubaisiens et a remercié la société l'*Union des Trompettes*, du concours qu'elle avait bien voulu accorder au groupe bailleulois. En terminant, il invite l'*Union* à participer à la fête qui aura lieu au mois de février prochain à Bailleul, à l'occasion du cinquantenaire de *Gargantua*. Le char a ensuite repris sa marche.

A l'angle de la rue Lacroix et de la rue Gay-Lussac, Mlle Flore Barléy, la Reine des Reines, a été l'objet d'une ovation.

Gargantua est rentré à l'abri du boulevard de Cambrai, à trois heures. M. Hié y attendait ses concitoyens et leur adressa encore quelques mots ; il parla en termes élogieux des Roubaisiens et en particulier de M. Eugène Motte, qu'il appelle « le remueur des Peuples, le Géant de Roubaix... »

Après quoi, les figurants et la société l'*Union* se rendent au Café de la « Ville de Bradfort », où les musiciens donnent une sérénade à M. Hié.

Lydéric et Phinaert et Jeanne Maillotte, de Lille ont parcouru les quartiers de Notre-Dame et du Fontenoy. Ils étaient précédés de la société *Les Accordéonistes Roubaisiens*, qui a exécuté les plus beaux pas redoublés de son répertoire. Sur tout le parcours, qui comprenait environ neuf kilomètres, les spectateurs, massés sur les trottoirs, ont fait aux géants et notamment à la musique une véritable ovation. Rue Saint-Antoine une corbeille et un bouquet de fleurs artificielles ont été offerts au Président de la société, par M. Dupries-Desmet, fleuriste. En outre, M. Alfred Fauvargue, fabricant de papiers, a offert des rafraîchissements aux musiciens. Le cortège a ensuite traversé les quartiers du Jean-Ghislain, de Sainte-Elisabeth, et s'est disloqué vers quatre heures et demie, au boulevard de Cambrai. En cours de route, on signale quelques cas d'insolation, mais ne présentant aucun caractère de gravité.

« Reuze » de Dunkerque

accompagné du sous-géant de Wattrelos a parcouru la Makellerie et le Fresnoy, précédé de la Fanfare de trompettes *l'Ancienne*. La foule était très compacte et a souvent manifesté sa joie par des bravos. A trois heures, les géants réintégraient leur domicile du boulevard de Cambrai.

Aucun incident à signaler.

Gayant et sa famille

La promenade des *géants douaisiens* à l'Epeule a provoqué une vive animation dans ce populeux quartier. Le cortège était placé sous la surveillance de deux délégués du Comité organisateur des fêtes, MM. Delporte et Hollis. La population enfantine a fait fête au petit *Bubin*. En raison de la chaleur excessive, très pénible aux porteurs, les arrêts ont été fréquents et l'on a dû raccourcir l'itinéraire. *Gayant* et sa famille sont rentrés vers quatre heures au boulevard de Cambrai.

LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

La pose officielle de la première pierre du nouvel hôpital a revêtu un éclat tout particulier de solennité. Elle a eu lieu vers quatre heures.

La réception des autorités à l'Hôtel de Ville

Les nombreuses notabilités civiles et militaires qui devaient y participer, ont été reçues à l'Hôtel-de-Ville, à trois heures, par M. Eugène Motte, maire, entouré de ses adjoints et de la plupart des conseillers municipaux.

M. Vincent, préfet, qui avait promis de présider cette cérémonie n'a pu arriver à Roubaix que dans la soirée. En prévision des incidents et des troubles qui pouvaient surgir à Dunkerque, à l'occasion du couronnement de Notre-Dame-des-Dunes, ce haut fonctionnaire avait dû rester dans cette ville, où il s'était rendu la veille. Il s'est fait remplacer par M. Aubanel, son secrétaire général.

Tour à tour sont arrivés à l'Hôtel-de-Ville :

MM. les généraux Jeannerod, commandant du 1er corps d'armée ; Savard, gouverneur de Lille, et Leyer, commandant de la 1re subdivision, et leurs officiers d'ordonnance ; les capitaines d'Assigny, Schnerb et Thomas ;

MM. Pollet, sénateur du Nord ; Bonte, député de Lille ; Dumesnil, député de Roubaix ; Delannoy, député de Sechin ; Dron et Grousseau, députés de Tourcoing ; de Montebello, député de Roubaix-Lannoy-Cysoing, et de Monicault, député de Roubaix ; Scullfort, président du Conseil général du Nord ; Loridan, Davaine et Dehau, conseillers généraux ; Lemoux-Bonvarlet, vice-président du Conseil d'arrondissement ; Eugène Duthoit et Jules Hassebroucq, conseillers d'arrondissement ; Bertin, maire de Douai ; Basset, maire de Cambrai ; Boutemy, maire de Lys-lez-Lannoy ; Cambonnade, bourgmestre de Tourcoing ; Lecomte et Cordier, adjoints au maire de Tourcoing ;

MM. Rivart, conseiller de préfecture ; Benoist, chef de cabinet du préfet ; Fever et Poulain, chefs de division à la Préfecture ;

MM. Tumarinet, procureur de la République ; Bonnarie, directeur départemental de l'enseignement primaire ; Stoclet, ingénieur en chef du département ; Larivière, ingénieur en chef de la navigation ; Hébert, directeur départemental des Postes et Télégraphes ; Duborde, directeur départemental des Douanes ; Wuillaume, directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre ;

MM. Henri Carissimo, président du Tribunal de commerce ; Georges Motte, président de la Chambre de commerce ; les administrateurs des Hospices et du Bureau de bienfaisance ; Gorseux, vice-consul du Danemark, et Prouvost, vice-consul d'Espagne ; Lecomte-Scrivot, vice-président du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne ; Alfred Roubaix, directeur-propriétaire du *Journal de Roubaix* ; Dubron, avocat à la Cour d'appel de Douai ; Gustave Watinne, président du Comité de la cavalcade ; Champier, administrateur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels ; Bourbon, inspecteur primaire ; Petit et de Renty, juges de paix ; Cobez, architecte de l'hôpital ; Marion, commissaire central de police ; Lebas, capitaine de gendarmerie ; beaucoup de membres du Comité de la cavalcade ; les chefs des services municipaux, etc., etc.

Sur l'emplacement du Nouvel Hôpital

A trois heures et quart, le signal du départ est donné et tout le monde prend place dans une trentaine de landaus qui prennent la direction du quartier du Pont-Rouge. Le défilé fait sensation sur tout le parcours et de nombreux curieux sont massés sur les trottoirs. En quittant la rue de Lannoy, le cortège s'engage dans l'avenue Julien-Lagache, plantée de mâts avec des oriflammes tricolores sur lesquels doit donner la façade du nouvel hôpital. La gendarmerie à cheval, sabre au clair, rend les honneurs.

Le terrain a été clôturé, et, en face de l'endroit où sera posée la première pierre, une grande tente a été dressée. Les autorités y prennent place. La police, la gendarmerie à pied, la compagnie des sapeurs-pompiers, maintiennent hors des barrières la foule qui est assez nombreuse. On aperçoit partout des photographes, l'objectif braqué.

Sur le côté de la tente, est massée la musique municipale la *Grande Harmonie*, que dirige M. Julien Koszul.

Prête à être scellée, la première pierre, dont déjà nous avons donné la description, est placée dans une excavation profonde de deux mètres, dans l'axe de l'entrée principale de l'édifice. C'est, rappelons-le, une pierre bleue évidée, qu'il suffit maintenant de recouvrir. Tout près, nous voyons un baquet peint aux couleurs nationales, dans lequel est renfermé du ciment ; sur une table, la truelle et le marteau d'argent.

Tout le monde est arrivé. Il est trois heures trois quarts.. La *Grande-Harmonie* attaque la *Marseillaise*.

LES DISCOURS

M. Aubanel monte dans une petite tribune tendue de velours rouge à crépines d'or aménagée spécialement pour les orateurs. Le secrétaire général de la Préfecture explique l'absence de M. le Préfet et toute que M. Vincent l'a chargé de lire le discours qu'il se proposait de prononcer lui-même :

Discours de M. Vincent

PRÉFET DU NORD

S'il est une cérémonie d'où la banalité des harangues officielles et la gêne des réticences soient bannies et qui permette à la sincérité des sentiments de se donner une libre expansion, c'est assurément celle qui nous réunit aujourd'hui sur ce terrain de la bienfaisante et de la solidarité sociale.

Aussi, dans les incessantes préoccupations de fonctions administratives, ai-je envisagé, sous son aspect réconfortant et doux, cette journée qui me réservait la joie de m'associer pleinement à l'inauguration d'une grande œuvre philanthropique où de donner à ses promoteurs un trésor d'énergie nutrie. Il y a trois ans, exactement, M. le Président de la République, dans son discours d'ouverture de l'Exposition universelle, montrait, avec les expressions d'une rare éloquence, les progrès réalisés par le siècle finissant dans la voie de la bonté, de la justice, et du bien.

« La force la plus sûrée du bien, disait-il, se trouve réduite lorsque des initiatives supérieures et diverses, groupant leurs efforts, sont animées par le sentiment de la solidarité. Et ce ne sera pas, ajoutait-il, le moindre résultat de ce grand tableau de bonnes volontés cette constatation, que malgré ses rudes combats que se livrent les peuples sur le terrain industriel, commercial, économique, ils ne cessent de mettre au premier rang de leurs études, les moyens de soulager les souffrances, d'organiser l'assistance, de répandre l'enseignement, de moraliser le travail, d'assurer des ressources à la vieillesse. »

Dans ce programme si noblement évoqué, les œuvres qui sollicitent l'attention des peuples, notre pays, messieurs, — nous pouvons hardiment le proclamer comme un hommage à la vérité — a déjà largement pratiqué des inspirations.

La législation de ces vingt dernières années foisonne de dispositions, ouvrant toutes, du souci de protéger la personnalité humaine contre les risques de la maladie, les accidents de l'infortune, et de favoriser son émancipation en vivifiant les intelligences et les énergies individuelles.

Les lois de protection de l'enfance, d'enseignement public, de réglementation du travail, d'associations professionnelles, d'hygiène, d'assistance publique et de mutualité, de prévoyance et d'épargne sont autant de moyens mis par le pays à la disposition de ses citoyens, pour les aider au développement de leur personnalité et la prémunir contre les causes de déchéance physique ou morale : la prochaine discussion des projets de loi sur les retraites ouvrières et sur l'assistance aux vieillards complètera heureusement l'outillage législatif en apportant au travailleur usé par l'âge ou la maladie, la sécurité matérielle et la dignité morale de ses vieux jours.

Mais ces meilleures semences, restent stériles, qui sont jetées sur un sol ingrat et il ne suffit pas que les grandes conceptions humanitaires, imposées par le destin à notre génération, aient leurs formules inscrites dans nos codes et nos réglements.

Pour se transformer en bienfaisante réalité, il faut encore qu'elles soient gravées dans le cœur des citoyens et que la froideur du texte de la loi vienne se réchauffer au contact des bonnes volontés et des initiatives individuelles.

C'est à ce concours de bonnes volontés et d'initiatives privées qu'est due précisément, messieurs, l'élaboration de la grande œuvre que nous glorifions en ce moment.

Dans la rapide ascension de son développement, la ville de Roubaix s'est trouvée dépourvue des organismes indispensables à la vie des grandes cités : le temps et les ressources financières nécessaires à l'exécution des travaux et à la construction des travaux d'utilité publique lui ont fait défaut. Mais ce que l'état du budget communal ne permettait pas d'exécuter, l'initiative de ses habitants l'a accompli. Ils ont compris qu'après avoir édifié de grandes usines et créé autour d'eux le travail et la prospérité, d'autres devoirs leur étaient commandés et que l'outillage industriel devait se compléter d'un outillage social pour assurer à l'infortune une aide fraternelle.

L'acte de naissance de cet hôpital n'est pas encore inscrit dans les chapitres de votre budget communal ; on le trouve écrit sur les pages d'un livre d'or qu'un artisan habile et dévoué a réunies dans son cabinet de l'Hôtel de Ville et qui contiennent, en une touchante confusion, les signatures des plus opulents et des plus humbles habitants de cette cité.

L'admirable élan qui s'est porté vers la souscription ouverte pour l'édification de l'hôpital de Roubaix fait le plus grand honneur à vos caractères.

En cette ville, dont la prodigieuse activité industrielle est presque unique dans notre pays, en cette cité ouverte où la fièvre du travail paraît absorber les forces physiques et intellectuelles, où l'âpre lutte de la concurrence semble rejeter comme inutile tout ce qui procède du sentiment, vous avez donné ce réconfortant spectacle d'hommes dont le cœur bat aux idées de fraternité et qui ne connaissent plus entre eux de différences sociales, de rivalités et de dissentiments, lorsqu'il s'agit de faire le bien. Mais si l'appel qui vous a été adressé a trouvé un tel écho, si les bourses grandes et petites se sont vidées à l'envi, il n'est que juste d'attribuer la plus grande part de ce succès à celui qui a eu l'heureuse inspiration d'organiser la souscription, le dévouement de la suivre de porte en porte, et qui, surtout, a apporté à cette souscription l'appoint précieux de son autorité morale, la confiance qu'inspire son caractère.

En confiant à M. Motte l'écharpe municipale, le Conseil municipal a été on ne peut mieux inspiré, puisqu'il a, du même coup, vu sortir de terre l'hôpital depuis longtemps attendu.

Il n'a pas été nécessaire à votre maire de dérouler une savante plaidoirie devant le tribunal de l'opinion publique ; il lui a suffi de s'y présenter, précédé de sa réputation d'administrateur intègre et d'honnête homme au cœur loyal, sensible et bon, pour gagner, de haute main, vos unanimes sympathies à la cause dont il s'était fait l'apôtre convaincu.

L'œuvre entreprise est désormais certaine d'aboutir. Un splendide établissement où les fils de cette laborieuse cité viendront recouvrer la santé d'aparue, va s'élever sur ce terrain et ce sera, à coup sûr, pour les administrateurs et le maire de Roubaix, un des plus beaux et des plus doux titres de gloire civique que d'y avoir attaché leur nom.

La pierre que nous allons sceller doit soutenir un édifice durable qui conservera, dans les générations futures, le nom respecté de la famille Motte.

A différentes reprises, le discours si remarquable de M. le Préfet a été chaudement applaudi. La péroraison en est soulignée par des bravos répétés.

Le silence rétabli, M. Eugène Motte prend à son tour la parole. Sa voix forte, dominant la foule, s'en va vers la ville, à laquelle il semble s'adresser, prononce un magnifique discours dont voici le texte :

Discours de M. Eugène Motte

Monsieur le Préfet, Messieurs,

Vous venez de traverser une ville transfigurée de joie. Certes, hier les fêtes triomphales et aujourd'hui la marche populaire d'ancêtres laborieux ont enthousiasmé la foule et l'ont portée à un haut degré de joyeuse humeur. Mais il y a d'autres motifs plus purs qui interviennent dans cette joie et qui la rendent d'une exceptionnelle saveur : c'est que chaque Roubaisien, Monsieur le Préfet, a la conscience d'avoir rempli tout son devoir. Oui, chacun se sent pénétré de la satisfaction intime et de la fierté légitime d'avoir payé et de sa bourse et de sa personne pour une œuvre sociale de première urgence, et cette paix du cœur excite et redoublé une joie, qui est sans mélange.

Ce sont des heures trop rares pour que nous ne les marquions pas d'une pierre blanche que celles que nous venons de vivre. Sans artifice aucun, sans littérature superflue, sans agitation politique, faisant trêve au contraire à des discordes qui semblent s'assoupir, notre ville tout entière, ces mois derniers, n'a poursuivi qu'un but : créer promptement et généreusement le nouvel hôpital.

C'est la genèse de cette œuvre de solidarité effective que je veux tracer brièvement devant vous, Monsieur le Préfet, car, si magistralement lancée qu'elle soit, cette œuvre n'est pas encore entièrement assurée et il me convient de vous associer aux efforts tentés et réussis déjà pour qu'ils embrassent la bonne volonté de la Commission du pari mutuel. Je sais d'ailleurs, Monsieur le Préfet, quel puissant avocat nous trouverons en vous. Votre pensée vous incline naturellement vers les œuvres d'assistance et de prévoyance sociales, et peu d'œuvres présentent autant que la nôtre une auréole d'unanimes bonnes volontés.

Notre ville, messieurs, s'est faite elle-même et elle a rencontré de ce fait tous les obstacles. Elle a néanmoins traversé le siècle dernier en adoptant constamment devant les yeux de ses rivales étonnées, le problème de la vitesse acquise. Comptant à peine 4.000 habitants en 1800 elle présentait à l'entrée du vingtième siècle cent trente mille habitants et elle formait avec son excellente compagne Tourcoing, et l'énorme anneau de la banlieue, un groupe de 500.000 habitants tous au travail, quelle que soit la condition, et présentant la façade industrielle la plus importante du monde. Regardons l'autre face de la question. Ce flux incessant de population qui est venu à chaque étape renforcer notre effectif n'arrive chez nous que riche de ses deux bras et de son bon vouloir. Il est l'occasion pour le budget municipal de charges immédiates en regard de recettes ultérieures et aléatoires. Voirie, égouts, chaussées, écoles à tous degrés, lumière, squares, tout fut à créer de suite alors que dans d'autres villes ces obligations sont amorties ou sont le legs de longues générations. L'assistance publique et l'hospitalisation coûtent à la ville près de trois mille francs par jour. Le budget municipal ploie sous les charges courantes.

Et cependant pouvions-nous fermer les yeux à l'évidence et nous dérober au devoir social le plus urgent, à l'œuvre de miséricorde par excellence, le soulagement et le soin des malades ?

L'Hôtel-Dieu qui donnait Roubaix, élevé en 1860, alors que la ville ne comptait que 60.000 habitants, se révélait chaque jour dangereux, insuffisant, exigu. Construit à une époque où la science microbienne n'avait pas encore été démontrée, où la propylaxie des maladies n'avait pas étudié ses ravages, l'hôpital de la rue de Blanchemaille formé d'un unique et immense rectangle de bâtiments, ne se prête pas à des transformations. Cerné de toutes parts par des constructions qui sont même de la ville, il peut fournir à la vieillesse un asile parfait. Il est et sera toujours dangereux, et pour les valides et pour les malades en tant qu'hôpital parce que toutes les maladies s'y trouvent fréquemment juxtaposées.

Cet Hôtel-Dieu est de plus notoirement insuffisant. Les lits sont retenus d'avance, les convalescents sont congédiés prématurément. Les assemblées législatives qui étudient aux centres les ressources de l'hôpital du chef-lieu ne sont pas remplies et la clientèle augmente chaque jour du fait du développement de l'industrie. En dehors de nos misères naturelles, il y a les misères artificielles qui sont la rançon du progrès. Plus les machines sont ingénieuses, moins elles sont dangereuses, mais elles se multiplient et les occasions d'accidents aussi. Peut-on plus longtemps coucher à côté de fiévreux ou de phtisiques des ouvriers d'industrie pleins de santé, mais blessés ou demandés ? Les victimes du devoir et du risque professionnel doivent être l'objet de soins d'autant plus éveillés et distincts qu'ils ont été atteints à nos côtés sur le champ de manœuvre commun.

Et puis notre Hôtel-Dieu est trop exigu. Pas de préau, pas de jardin, pas de verdure. Des services entassés qui se bousculent. Rien que le bruit étourdissant de la ville toujours en rumeur, et les nuages de sombre fumée qui voilent le ciel.

Le problème se posait donc avec un caractère tyrannique d'urgence. Il ne se révélait pas incontinent. Depuis longues années il était l'objet des préoccupations des présidentes Administrations.

Monsieur Julien Lagache, mon éminent prédécesseur, administrateur prudent et avisé, franchit le Rubicon et mit la question de l'hôpital en tête de l'ordre du jour municipal en achetant la portion principale du terrain que nous foulons aux pieds en ce moment. Voilà trois ans qu'il fut acté.

L'Administration de M. Carrette chercha longtemps les voies et moyens. Elle fit dresser les plans et les soumit au contrôle du service des bâtiments, mais, même aux heures les plus bleues des années grasses, l'hôpital resta « en l'air ».

Notre premier soin en 1902 fut d'époussiter le dossier et de mettre les fers au feu. Notre situation budgétaire nous interdisait toute aventure et nous devions être d'autant plus ménagers de l'impôt que nous avions un déficit à combler. L'Administration de 1902 décida de solliciter l'initiative privée qui, à Roubaix, a souvent fait merveille et qui est toujours prête à s'attendrir devant une belle cause.

Six mois de démarches discrètes, de correspondances émues et réconfortantes, d'encouragements moyennés parfois imprévus me permirent, un soir de séance, de révéler à votre Conseil municipal et à nos concitoyens que nous toucherions déjà au million et que dorénavant la souscription, de privée et intime, allait prendre un caractère public.

Ce million, nous le devions à un faisceau de gros souscripteurs dont l'autorité et le rayonnement éclairèrent notre route. Je ne veux pas rappeler leurs noms en ce jour. Ils appartiennent à notre histoire locale dont ils formeront une belle page. Leurs dons ont été offerts si cordialement qu'ils me remerciaient de ma démarche avant même que je n'eûte le temps de les assurer de notre reconnaissance. Il semblait qu'ils restaient nos obligés alors qu'ils outrepassaient souvent les limites de la bonté. Chaque semaine nous engrangions de nouvelles gerbes qui s'ajoutaient à la moisson dorée.

Jamais je n'ai senti combien chez la plupart l'amour de Dieu et du prochain se confondaient. D'autres donateurs obéissaient à la maxime : « Aimons-nous les uns les autres » et remplissaient avec allégresse les devoirs de solidarité qui s'imposent en ce vingtième siècle, à l'attention de tous ceux qui veulent laisser trace de leur action en ce monde.

Tous les noms, toutes les nationalités, toutes les confessions, toutes les positions sont confondues dans cette première liste de souscripteurs, noms déjà anciens par les services rendus à la cité, noms célèbres dans le négoce, dans l'industrie, dans le commerce, noms de veuves qui perpétuent la chaleur de cœur de leurs défunts, noms de rentiers, noms de roubaisiens depuis peu enracinés dans la ville, mais traversés déjà de la sève généreuse de notre terroir, noms de jeunes gens, fraîchement sortis de Démocratie et qui savent mieux que quiconque, combien il y a de souffrances imméritées. Ces noms vont s'aligner d'ailleurs sur les façades de ces pavillons et seront comme une garde d'honneur. Nous espérons que, chaque année, l'effectif de cette troupe d'élite se renforcera de nouveaux noms. A chaque grand événement de famille, grande joie ou grand deuil, il faut que l'on songe à ceux qui souffrent, à ceux qui peinent et quelle plus belle action s'offrira jamais à la sollicitude des âmes bien nées que le parachèvement de cet hôpital !

Sitôt le premier million signé, après les éloquents rapports de MM. Chatteseyn et Edouard Roussel, nous ouvrîmes la souscription publique. Nous ne voulions pas que cette œuvre fût l'œuvre de « cent justes ». Roubaix sentait sourdre en elle des sources de générosité qui ne demandaient qu'à jaillir, et si la richesse n'est pas le fait de tous, les trésors de bonne volonté sont inépuisables.

Tel louis de dix francs, telle pièce de cinquante centimes est aussi parfumée d'exquise bonté que les liasses de billets. Partout les listes de souscription firent merveille et du haut de ce tatus de terre hospitalière, je jette au plus profond de l'horizon, aux quatre coins de la Ville un merci solennel et ému à la vaillante démocratie roubaisienne.

Oui, grâce au concours de tous, puisque nous comptons 7.000 souscripteurs, nous avons en caisse 1.432.000 francs. L'élan quoique ralenti n'est pas éteint et l'avenir est à nous.

Aussi nos ambitions se sont-elles étendues. Nous voulons grouper sur ce plateau toute notre organisation hospitalière pour éviter doubles frais généraux. Nous avons acquis de nouveaux terrains et 60.000 mètres de terrain utile s'offrent à nos projets. La Maternité Tiersynek sera adossée à l'Hôpital et profitera de ses services. Bref nous avons encore élargi le plan si vaste et si bien conçu de notre excellent architecte M. Cobez.

Nous voulons que la maison de la maladie, de la souffrance, de la convalescence perde ce caractère sombre, morose, renfrogné des anciens hôpitaux. Nous voulons que cette maison sans chasser tout souci, soit reposante, avenante, paisible, qu'il y ait de l'espace, que les fenêtres donnent sur des parterres verdoyants, que les yeux se reposent sur l'aubépine en fleurs, sur des rosiers remontants, sur des cytises, sur des rampes d'azalée, de rhododendrons, nous voulons que la voix des oiseaux chanteurs traverse un air limpide, trompe l'attente et charme l'espoir des malades, oui, nous voulons que la nature seconde et renforce les ordonnances et les soins de nos excellents docteurs en versant à profusion son calme souverain, ses baumes réconfortants et le parfum de ses fleurs.

Je n'ose pas dire que nous voulons un hôpital « gai », tant l'accolade imprévue de cette épithète semble jurer, mais c'est cependant ma pensée. Nous voulons un hôpital qui, placé loin du murmure grondant de la cité, en marge des routes poudreuses, inspire confiance par sa sérénité, son confortable, ses dégagements, ses parterres. Ce sera pour nous, tout en honorant notre clientèle souffrante, le moyen de nous acquitter de notre dette de reconnaissance envers la dévouée Administration des Hospices et aussi envers les dignes Infirmières que nous nous préparons à appeler au service de cet hôpital, les vaillantes Filles de l'Enfant-Jésus, qui pour l'amour de Dieu, c'est le moment d'y insister, ont prodigué et prodiguent depuis cinquante ans des soins intelligents et délicats à tant de générations de Roubaisiens.

De plus en plus, les favorisés de la fortune, atteints par la maladie se rendent aux cliniques parce que les chances de guérison sont plus grandes et les soins plus minutieux. L'Hôpital formé de pavillons séparés, isolés, spécialisés, n'est autre chose qu'une vaste clinique. Pourquoi la classe laborieuse a-t-elle conservé contre l'hôpital des préventions et parfois de l'horreur ? Pourquoi ce faux point d'honneur chez la ménagère qui veut conserver, coûte que coûte, son homme, son enfant ? C'est parce que trop souvent l'image de l'Hôpital, sitôt qu'on l'évoque se présente sombre, étriquée, morose, lamentable. Tout autre sera celui-ci. Les convalescents pourront, les soirs de visite, montrer au coucher du soleil, la ville tout empourprée des lueurs du soir et les pavillons baignés de lumière.

Et ce sera la seule vengeance que nous pensions tirer de ceux qui souvent nous lancent la flèche du Parthe en nous taquinant du nom de rétrogrades.

Fraternité, fleuron de la République, nom suscrit gravé au frontispice de cet asile de la souffrance, vous êtes le phare qui depuis un an illumine notre Ville de rayons de bonté.

Rayonnez donc au loin, restez à tout jamais pour la France entière comme un feu sûr et sans éclipses. C'est la condition des villes puissantes, des nations fortes, et c'est notre ambition pour la France et la République.

Prononcées avec une émotion difficilement contenue, ces belles et éloquentes paroles ont produit une vive et profonde émotion. Les principales parties de ce discours ont été chaleureusement applaudies, notamment celle où M. le Maire rendait hommage au dévouement admirable des Sœurs de l'Enfant-Jésus.

En regagnant sa place, M. Eugène Motte est félicité par M. Aubanel et par le général Jeannerod, qui lui serrent longuement la main.

La *Grande-Harmonie* joue à nouveau une vibrante *Marseillaise*.

La première pierre scellée

Alors commence la cérémonie proprement dite de la pose de la première pierre.

M. Aubanel, M. le Maire, les généraux, les principales notabilités, accompagnés de M. Cobez, descendent dans l'excavation. On présente la truelle à M. le Secrétaire général, qui prend du ciment et le dépose aux différents endroits où doit s'adapter le couvercle. M. Eugène Motte l'imite, ainsi que M. Cobez.

Puis, M. Eugène Motte donne lecture de l'inscription suivante gravée sur une plaque en cuivre de 30 centimètres de haut, sur 25 de large, qui sera déposée dans la pierre. Il fait remarquer que M. le Préfet l'a autorisé à dire qu'il présidait la cérémonie, car il y est présent de cœur.

République Française
VILLE DE ROUBAIX
HOPITAL DE LA FRATERNITÉ

L'an mil neuf cent trois, le premier juin,

Nous, Louis Vincent, préfet du département du Nord, officier de l'ordre national de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, officier de l'ordre du Mérite agricole, commandeur de l'ordre de Sainte-Anne, et grand croix de l'ordre de Stanislas,

Assisté de Monsieur Eugène Motte, industriel, chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, député du Nord, maire de la ville de Roubaix, conseiller général du canton de Roubaix-Est, et membre de la Chambre de commerce de Roubaix, entouré de ses adjoints, du Conseil municipal, de la Commission administrative des Hospices et des diverses administrations du département et de la ville,

Avons solennellement posé la première pierre de cet édifice dont la construction a pu être commencée au moyen des fonds d'une souscription publique dont le montant atteint à ce jour, la somme de un million quatre cent trente-deux mille neuf cent trente-sept francs, cinquante centimes.

On dépose aussi dans la pierre les monnaies suivantes : une pièce d'or de 20 francs, une pièce de 5 francs, une de 2 francs, une de 1 franc, une de 50 centimes, une de 10 centimes, une de 5 centimes ; en tout la somme de 28 fr. 65.

Le couvercle en pierre est placé et les coups de marteau traditionnels sont frappés par MM. Aubanel, Eugène Motte et les trois généraux.

M. le général Solard s'écrie : « Vive la fraternité de Roubaix ! »

La cérémonie est terminée. Tandis que la *Grande Harmonie* joue une dernière fois l'hymne national, les autorités regagnent leurs landaus qui les reconduisent à l'Hôtel-de-Ville.

A L'HOTEL DE VILLE

La réception des anciens artistes du théâtre Rolaud

A cinq heures et quart, les anciens artistes du Théâtre Rolaud, qui avaient figuré dimanche, si dignement, dans la Cavalcade, ont été reçus dans le cabinet du Maire. Ils ont été présentés à M. Eugène Motte, qu'entouraient ses adjoints, par MM. Jules Noyelle, conseiller municipal, et Mariage, tous deux commissaires du groupe.

En leur nom, M. Noyelle a remercié M. le Maire d'avoir donné l'occasion aux anci